



Communiqué de presse

Sujet	Développement futur de la place financière suisse
Pour tout renseignement	Martin Bäumle, président du parti, tél. +41 79 358 14 85 Laurent Seydoux, vice-président du parti, tél. +41 79 203 74 05 Thomas Maier, Conseiller national, tél. +41 78 652 06 50
Expéditeur	Parti vert libéral suisse, case postale 367, 3000 Berne 7, tél. +41 31 322 60 57, Courriel suisse@vertliberaux.ch, http://www.vertliberaux.ch
Date	17 juin 2013

Les Vert libéraux disent OUI à une place financière suisse forte conforme aux normes fiscales et soutiennent toute stratégie efficace pour renforcer sa position internationale

La place financière revêt une grande importance pour la création de valeur, le succès du pôle économique, l'emploi et les recettes fiscales ; pour assurer son rôle moteur, elle a besoin de règles économiques reconnues et équitables au niveau international. La mise en réseau internationale et les compétences développées permettent aux entreprises suisses d'être concurrentielles au niveau international, de générer des bénéfices, de créer des emplois et d'assurer la prospérité en Suisse. Les Vert libéraux entendent dès lors renforcer de façon ciblée la place financière suisse en trouvant une solution aux erreurs commises par le passé et en misant sur une stratégie d'argent propre compatible avec les règles internationales, afin de préserver ainsi l'essentiel du secret bancaire. Les Vert libéraux acceptent de négocier tant avec l'UE que dans le cadre de l'OCDE sur le développement de normes visant à assurer la conformité fiscale et dans le même temps l'accès à ces marchés. Le rapport Brunetti soutient cette position. Il appartient maintenant aux partis, au Conseil fédéral et aux banques de faire bloc pour le bien de la Suisse et pour assurer les emplois de qualité dans le secteur financier et du pôle économique s'y rapportant. Grâce à une telle action commune, la Suisse pourra enfin regagner sa bonne réputation d'antan et défendre sa position de leader au niveau international.

Les Vert libéraux se fixent ainsi qu'à la Suisse les objectifs globaux suivants pour la place financière suisse :

1. La Suisse continue à être le siège d'une activité financière couronnée de succès, en se basant sur les qualités traditionnelles de la Suisse que sont la stabilité politique, une bonne infrastructure et des professionnels hautement qualifiés – au bénéfice de toute l'économie et de la qualité de vie.
2. La place financière n'opère qu'avec des fonds ayant été correctement imposés.
3. La place financière suisse a un accès assuré à tous les marchés globaux d'importance.
4. Le passé a été régularisé avec tous les Etats.
La place financière jouit à nouveau d'une excellente réputation et continue à occuper les premiers rangs dans les classements internationaux.

Résolution du conflit fiscal avec les Etats-Unis

Les Vert libéraux désirent trouver une solution à ce conflit avec les USA. D'une part, les banques doivent pouvoir régler le plus rapidement possible et définitivement leur situation inconfortable, et d'autre part, régler définitivement les erreurs du passé, tant celles effectivement commises que celles alléguées. Objectivement parlant, il n'existe pas d'alternative à la loi temporaire proposée par le Conseil fédéral (Lex USA). Les Vert libéraux entreront donc en matière sur le projet et le soutiendront (avec quelques précisions) dans l'intérêt bien compris de toute la place financière suisse.

L'accord sur l'imposition bilatérale adopté par la Suisse constitue le fondement d'une place financière future conforme aux normes fiscales. Les Etats-Unis imposent de fait – et unilatéralement – le FATCA au reste du monde. Cependant, force est de reconnaître que la Suisse a réussi à négocier avec le modèle II une variante tenant largement compte des spécificités et de la conception du système judiciaire suisse. Dès lors, les Vert'libéraux approuveront le modèle II du FATCA – malgré certaines craintes et faute d'alternative.

Relations avec l'UE

Les deux accords sur l'impôt libérateur conclus avec le Royaume-Uni et l'Autriche ont permis à la Suisse de régulariser le passé, tout en offrant un modèle efficace pour l'avenir. Ces Etats reçoivent les recettes fiscales qui leur sont dues, mais les clients peuvent préserver leur vie privée. Malheureusement, l'Allemagne vient de rejeter cette solution, mais laisse une porte ouverte à ses citoyens pour déclarer des valeurs non imposées jusqu'à présent par le biais d'une autodéclaration. La Suisse s'est toujours déclarée prête à négocier avec l'UE une extension de l'accord sur la fiscalité de l'épargne. Il s'agit de trouver une solution pour le passé ET d'assurer un accès équitable au marché de l'UE. Les Vert-libéraux acceptent d'entrer en matière sur le mandat de négociation – sans préjuger des résultats. Ils sont également disposés à examiner une procédure équivalente à celles du Luxembourg et de l'Autriche sur la fiscalité sur l'épargne et à permettre des négociations sur d'éventuelles futures directives de l'UE. La condition sine qua non ? Assurer une mise en œuvre équivalente et simultanée dans le pays concerné de l'UE. En outre, la protection des données doit être conforme à la législation suisse.

Développements au sein de l'OCDE

La Suisse dispose d'une des meilleures législations au monde pour lutter contre le blanchiment d'argent. La Suisse gère les trusts de façon bien plus efficace que les autres places financières. Les Vert'libéraux constatent que les autres places financières ont un besoin de rattrapage face à la Suisse dans nombre de domaines à réguler.

En effet, les places financières ne sont pas toutes logées à la même enseigne. Mais la Suisse est incapable de combattre à elle seule ce phénomène malsain.

Dans ce contexte, l'OCDE discute de nouvelles normes visant à corriger les fautes graves commises par de grandes places financières en dehors de la Suisse (par ex. trusts). Divers dirigeants de l'OCDE ont évoqué en public la possibilité de nouveaux automatismes lors de l'échange d'informations. Jusqu'à présent, tant une définition qu'une compréhension commune sur les données à livrer, les parties de fortune et transactions concernées ainsi que les conditions de sécurité, font pourtant défaut.

Les Vert'libéraux sont prêts à entrer en matière sur les discussions menées au sein de l'OCDE, mais demandent au Conseil fédéral de présenter dans ce cadre un « modèle d'impôt libérateur » comme seconde norme possible. Ainsi les Etats pourraient récupérer rapidement les recettes fiscales qui leur sont dues, au lieu d'augmenter la bureaucratie par la gestion des données, sans avoir l'assurance de percevoir à la fin des impôts.

Si seul l'échange d'informations était de mise comme nouvelle norme OCDE, les Vert'libéraux ne l'accepteraient que si les conditions suivantes étaient réunies :

1. Toutes les places financières pertinentes et /ou en concurrence directe avec la Suisse doivent mettre en œuvre ces nouvelles normes sur le plan technique, sur le fond et la forme simultanément avec la Suisse. (Level Playing Field).
2. Toutes les places off-shore - y compris celles des USA et du Royaume-Uni – sont à inclure.
3. Les informations à échanger doivent être clairement définies.
4. L'échange comprend également les trusts et fiducies (divulgaration des propriétaires économiques) et entités similaires.
5. La mise en œuvre tient compte des intérêts spécifiques de la Suisse et comporte des périodes transitoires suffisantes.
6. Le passé a été régularisé.
7. Un accès au marché libre et équitable est assuré.

Si l'égalité de traitement n'était pas assurée, il appartiendrait à la Suisse de faire usage de façon ciblée de son droit de véto en tant que membre fondateur de l'OCDE.